

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Gouverner hors les normes

Rouvroy, Antoinette

Published in:
Lacan Quotidien

Publication date:
2017

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Rouvroy, A 2017, 'Gouverner hors les normes: la gouvernementalité algorithmique', *Lacan Quotidien*, numéro 733.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

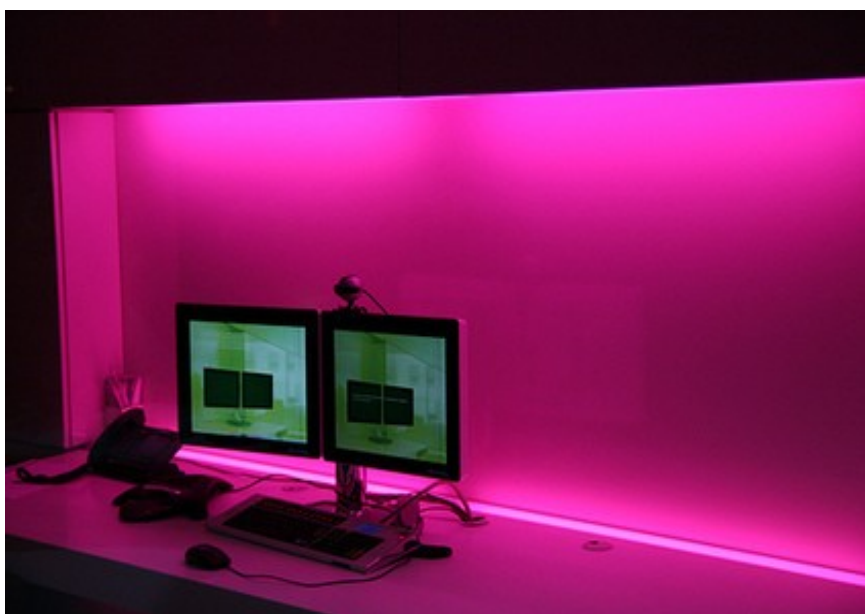
Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Lacan Quotidien



n° 733 – Jeudi 6 juillet 2017 – 08 h 02 [GMT + 2] – lacanquotidien.fr



Algorithmique

EN AVANT

Gouverner hors les normes : la gouvernementalité algorithmique,
par Antoinette Rouvroy

Une leçon de Helmut Kohl, par Myriam Mitelman

POESIE ET POLITIQUE

Giacomo Leopardi, le poète de l'infini, par Cinzia Crosali

LECTURE

Tous différents, chacun unique, Une lecture de Danièle Silvestre
Le livre de l'été, Une lecture de Philippe Benichou

CRISIS IN VENEZUELA

Carta a JAM, Vanna Gabriele

LACAN COTIDIANO N°17

Mónica Torres, Ricardo Rubio

ANNONCE

L'inconnu, l'étranger, l'étrangéité, « rencontres-débat » du CIPA, 18 novembre 2017



Gouverner hors les normes : la gouvernementalité algorithmique

par Antoinette Rouvroy

Dans l'hypothèse d'une gouvernementalité algorithmique, c'est à partir des signaux numériques transpirant des trajectoires, relations et interactions des individus, plutôt qu'en fonction de normes émanant de processus délibératifs antérieurs, que se construisent les « profils/scores/appariements » à travers lesquels les individus sont classés, évalués, récompensés ou sanctionnés, à travers lesquels s'évaluent les mérites et les besoins ou encore les opportunités ou la dangerosité que recèlent les formes de vie.

Jamais les interactions entre la personne et les bureaucraties privées et publiques n'ont été à ce point individualisées grâce au profilage algorithmique. Ce phénomène d'individualisation n'a néanmoins rien à voir avec la prise en compte de la singularité des personnes. Il s'agit seulement de substituer aux catégorisations et qualifications a priori toujours trop générales et abstraites, politiquement débattues, idéologiquement contestables, culturellement biaisées, des profils impersonnels, opaques, implicites, indiscutables. Ces profils sont issus des corrélations statistiquement prédictives entre variables comportementales impersonnelles détectées automatiquement dans la masse des données disponibles. La double indifférence à l'égard de ce qui fait non pas l'individualité mais la singularité d'une vie et de ce qui l'inscrit dans des contextes collectifs, au profit de ce qui la relie statistiquement à des profils impersonnels prédictifs, est ce qui confère aux processus algorithmiques leur aura d'objectivité, tout en les rendant, littéralement, injustifiables.

Cette étrange « sollicitude » impersonnelle pour l'individu présuppose une capture numérique qui passe à travers les masques sociaux, rôles ou positions assumés, au profit d'un principe de perméabilité de l'espace psychique individuel exposé à une « vision » algorithmique qui n'est plus limitée par aucun principe de séparation entre l'espace psychique et l'espace public (« vernis social », « pudeur », « politesse »...), ni déformée ou informée par la *persona*, c'est-à-dire par le masque social – ce qui, de la personne, s'édite et s'adresse consciemment à autrui. Dispensant de toute comparution, le régime d'optimisation algorithmique n'est *pas* un régime de *vérité* qui obligerait les sujets à parler sur le mode de la confession, du témoignage, de l'aveu, mais un régime d'*indistinction entre les signaux numériques, a-signifiants mais calculables, et le monde*.

Bref, c'en serait fini de nos « fictions » tout autant que de nos régimes d'administration des preuves et des mises à l'épreuve, puisque nous n'aurions plus à rejoindre un monde dont nous serions séparés : nous faisons désormais numériquement corps avec le monde numérique, immergés dans et traversés par les flux. Ce régime d'indistinction entre les signaux et les choses disqualifie la seule chose peut-être qui soit réellement imprévisible et incalculable à propos d'une personne : la manière toujours singulière suivant laquelle elle rend compte d'elle-même et à elle-même, elle *se* rend compte, elle se rejoint dans ses propres gestes, dans « ce qu'il lui est arrivé (de faire) ». Si le sujet, comme le peuple, manque toujours à soi-même, si la seule liberté que nous ayons est de faire volontairement ce que nous voulons involontairement, l'énonciation *contrefactuelle*, la rationalisation dans l'après-coup est le mode suivant lequel nous pouvons « être dignes de ce qui nous arrive » (1), suivant lequel la personne peut « donner une forme à son destin » (2).

L'optimisation algorithmique des interactions entre l'individu et son milieu passe pour une rationalisation des formes à travers lesquelles nous (nous) gouvernons, auxquelles elle substitue des profils (corrélations entre données), éminemment évolutifs, extrêmement plastiques, précédant les individus dans leurs comportements, trajectoires, choix – des moules n'ayant plus rien de la fixité des traces, se comportant plutôt comme des empreintes qui précéderaient nos pas ou comme des ombres jamais tout à fait adéquates qui auraient, sur les mouvements de leurs proies, toujours une longueur d'avance.

Cette longueur d'avance, c'est l'*espace spéculatif* qu'ouvre la vision algorithmique, dans lequel elle agit par avance, sur ce que peuvent les corps. Ces visions oraculaires non figuratives et en ce sens dé-figurantes (3), visions d'opportunités et de dangers n'ayant vocation à être ni vraies ni fausses, n'existent qu'en vue d'immuniser l'actuel contre le virtuel, le probable contre l'excès du possible, l'impassibilité inorganique contre les événements organiques, bref, *contre le corps*. La gouvernementalité algorithmique se présente donc comme un *système immunitaire* de la réalité numérique contre toute hétérogénéité incalculable, contre toute pensée du dehors (4) inassimilable, irréductible, non monnayable, non finalisée, inorganisable, souveraine (5), c'est-à-dire, aussi, *contre le monde*.

La gouvernementalité algorithmique n'est pas un régime de *normalisation*, c'est un régime de *neutralisation*. Congédiant le monde et ses représentations au profit d'une réalité faite de flux numériques (6) aux joints étanches indemnes d'événements, elle neutralise la puissance des sujets : leur capacité d'énonciation contrefactuelle (qui est aussi capacité d'effacer ses traces, de mentir, de prétendre), leur capacité de réticence (de ne pas faire tout ce dont ils sont capables), leur capacité de décider (de trancher sur fond d'indécidabilité plutôt que d'obéir aux résultats d'un calcul) et leur capacité de projeter collectivement des possibles.

Cette gouvernementalité algorithmique nous expose à une série d'enjeux inédits. Comment, face à la liquidation algorithmique des formes à travers lesquelles nous nous gouvernons, retenir ouverte – comme accrocs dans la trame fluide du réel – la possibilité du « projet » *politique* et la survivance des *sujets* ? Comment faire en sorte que les animaux hétérochroniques que nous sommes ne soient pas pris en compte seulement en tant qu'agrégats temporaires de données exploitables en masse ? Comment, face à l'hyper individualisme optimisateur, revitaliser l'espace public comme espace de délibération à propos de la chose commune irréductible à la seule concurrence des intérêts individuels et

comme lieu d'exposition des limites de la représentabilité, c'est-à-dire en tant que lieu d'ouverture de nouvelles possibilités politiques ? Peut-on se gouverner hors les normes sans se dissoudre dans les flux ?

Intervention prononcée au 4^e Congrès européen de psychanalyse, PIPOL 8, sur « La cinique hors-les-normes », 2 juillet 2017, Bruxelles. Texte publié avec l'aimable autorisation de l'auteur. Antoinette Rouvray est chercheur qualifié du FRS-FNRS, Centre de Recherche Information, Droit et Société, Université de Namur.

1 : Gilles Deleuze - dernier cours de Vincennes - Anti-oedipe et autres reflexions cours du 3 juin 1980.

2 : Albert Camus, *Le mythe de Sisyphe. Essai sur l'absurde*, Gallimard, 1942.

3 : “Déchirer la représentation, le tissu de la transcendance, (...) est la condition nécessaire pour faire face (sans pourtant jamais *faire face*) à l'inimaginable.” (Boyan Manchev, “Persistance de l'image et devenir-sensible du sensible. Georges Bataille et la surcritique de la représentation”, *Le Portique*, n.29, 2012, document 9).

4 : Michel Foucault, « La pensée du dehors » (1966), *Dits et écrits, I. 1954-1975*, texte n°38.

5 : Juliette Feyel, “Le corps hétérogène de Georges Bataille”, Actes du colloque international “Projections : des organes hors du corps” (13-14 octobre 2006), à retrouver [ici](#)

6 : “soit l'abolition de toute substance-sujet et de toute substance-objet: il n'y a que des ponctualités subjectives et objectives, des pauses momentanées dans la production indéfinie des flux.” (Frédéric Neyrat, *Clinamen. Flux, absolu et loi spirale*, ère, 2011, p.25)

